

LA PRISE EN COMPTE DE L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT DANS VOS ACTIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

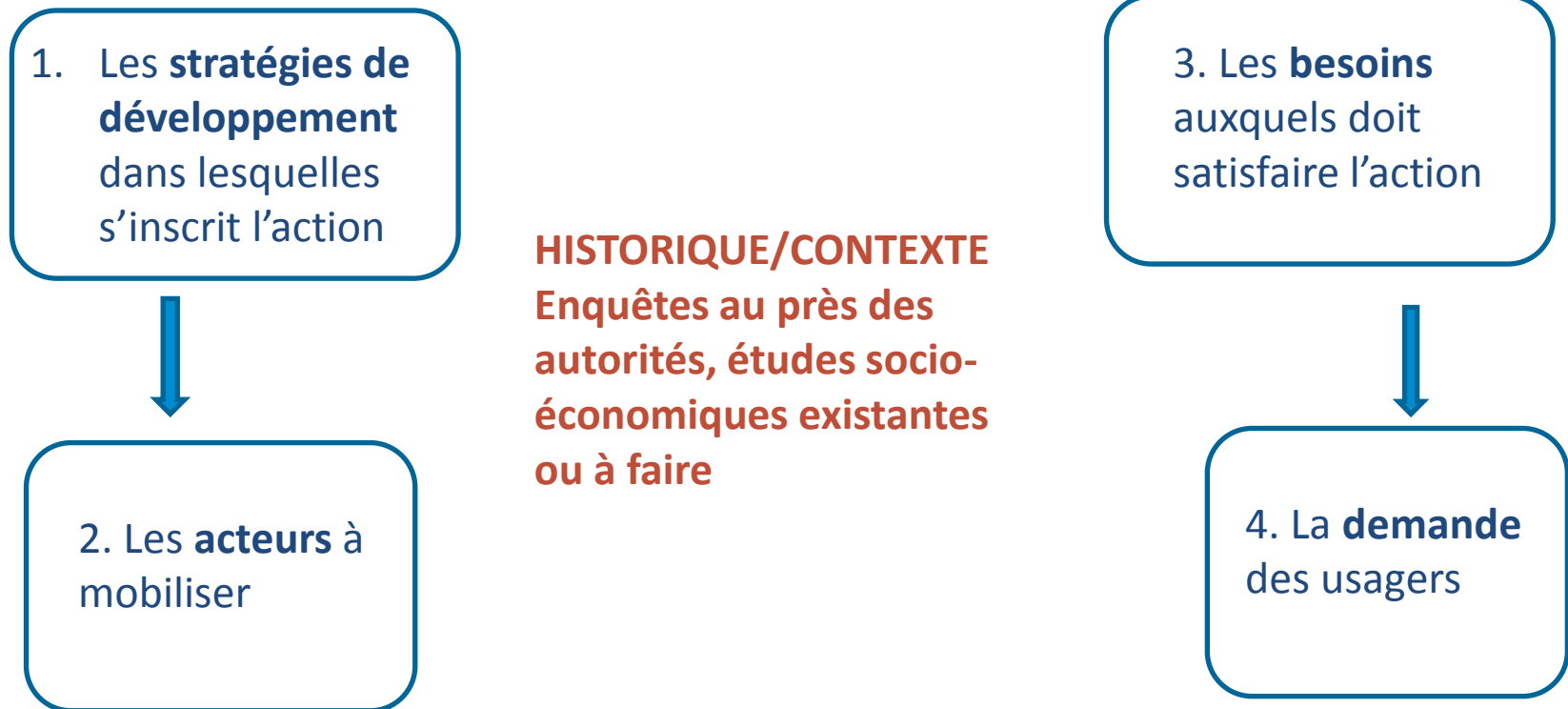


Clermont-Ferrand, 1er octobre 2020

Les étapes dans la conception d'un projet



Etape 1 identifier l'action à mener



L' enjeu = déterminer les objectifs de l'intervention et s'assurer de la pertinence de l'action

A l'issue de cette phase...

- Un diagnostic de l'accès à l'eau potable/assainissement sur la zone est réalisé. Il doit être partagé et validé par les acteurs locaux.
- Les enjeux principaux sont identifiés et les objectifs du projet pour atteindre le niveau de service approprié sont formulés.

Objectif global

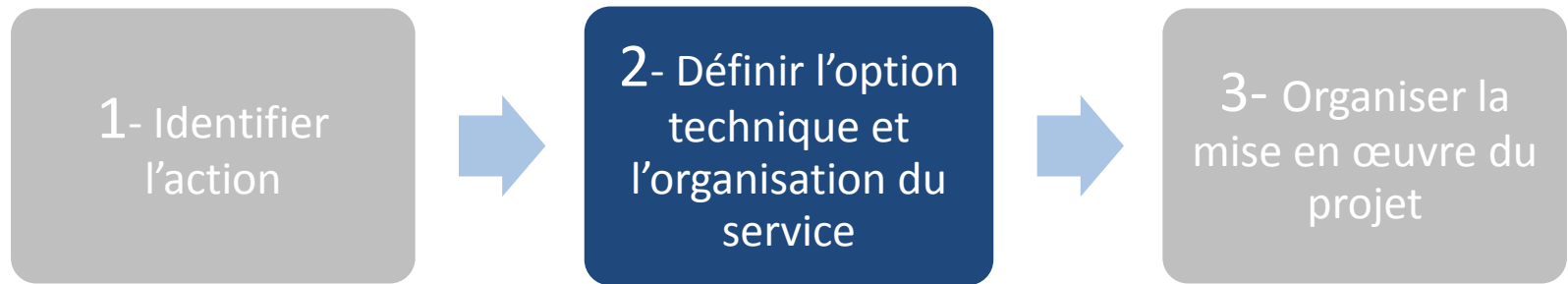
Les conditions de vie des populations sont améliorées



Objectif spécifique

La population ciblée dispose d'un service d'eau potable / d'assainissement pérenne

Les étapes de conception d'un projet



Choisir des solutions techniques

Organiser la gestion du service

Etape 2: Définir l'organisation du service

1. Définir le rôle du responsable du service
« *maître d'ouvrage* »

2. Organiser l'exploitation du futur service

3. Organiser la maintenance des équipements

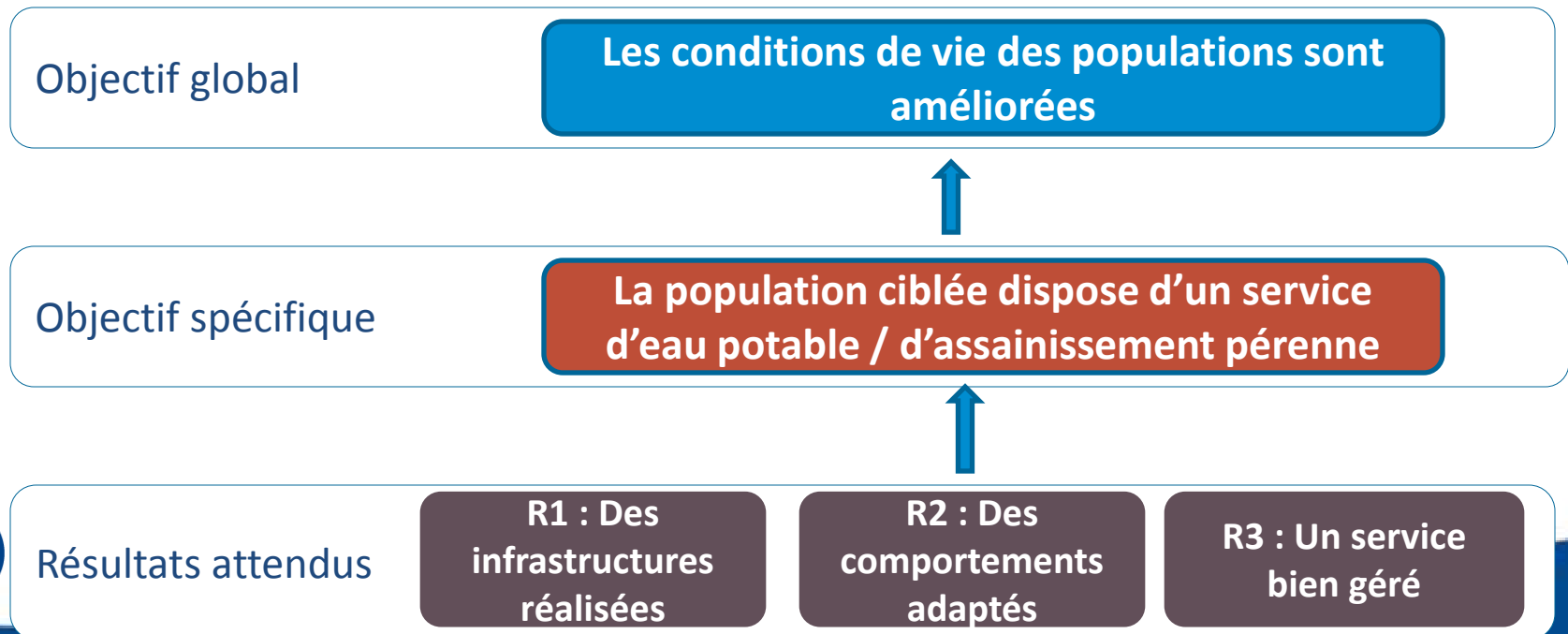
4. Définir un tarif pour le service

5. Promouvoir l'hygiène auprès des usagers

L'enjeu = déterminer les résultats attendus de l'action et s'assurer de sa durabilité.

A l'issue de cette phase...

- Les ressources nécessaires et disponibles sont identifiées et les responsabilités de chacun définies
- Les études nécessaires à la prise de décisions sont réalisées et soumises à l'autorité locale qui décidera de l'option à retenir.
- Les résultats attendus du projets sont formulés.



Les étapes dans la conception d'un projet



Organiser la mise en œuvre du projet

1. Définir les instances et outils de pilotage du projet

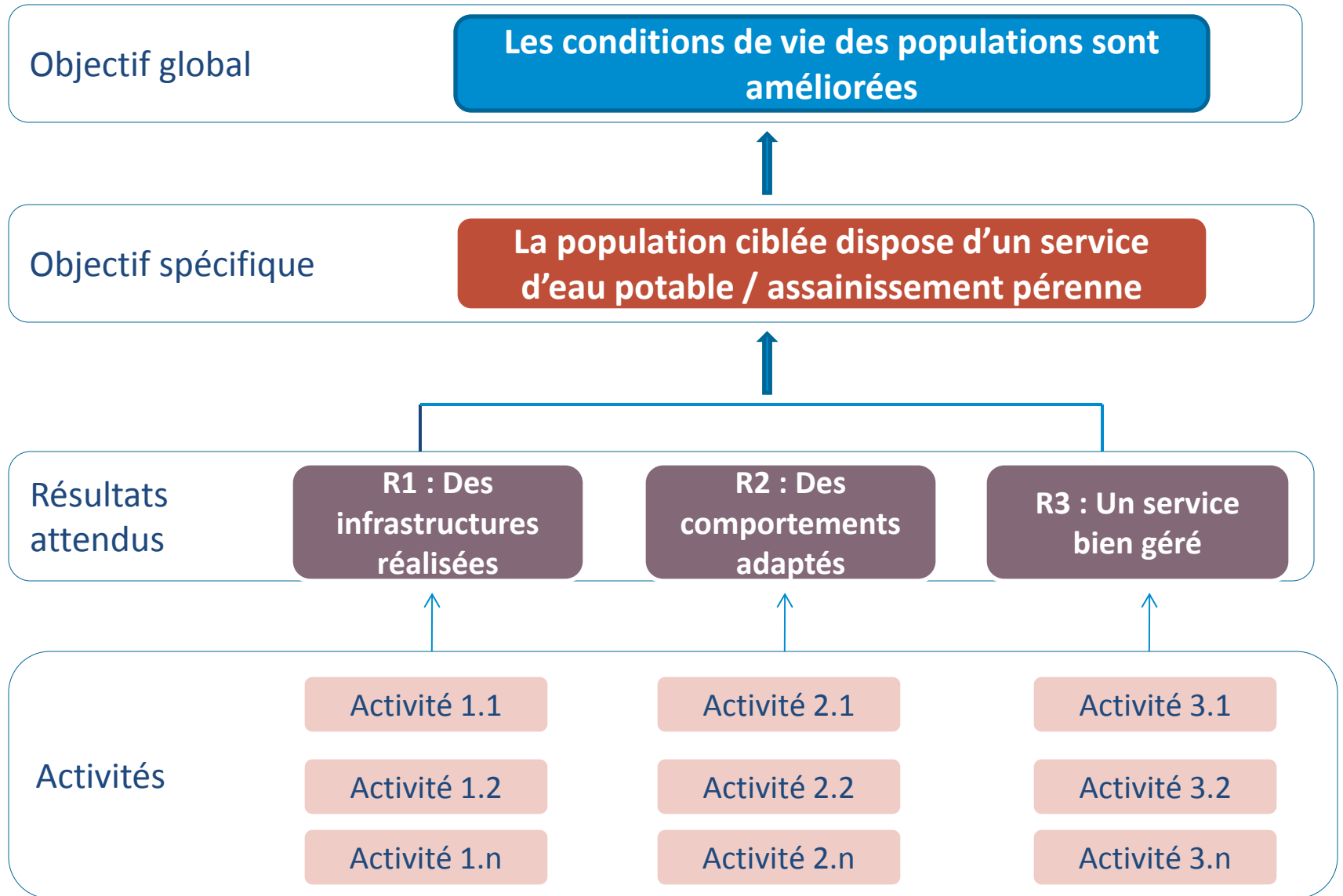
2. Déterminer comment seront menées la réalisation des équipements et les activités d'accompagnement

3. Formaliser un document de projet

4. Rechercher les financements

L'enjeu = Définir les activités à mener pour atteindre les résultats attendus et s'assurer de la cohérence du projet et des capacités des parties prenantes

A l'issue de cette phase...



4. Des calculs, des ratios

Au niveau technique :

- Quantité d'eau disponible par bénéficiaire
recommandation OMS : minimum 50 litres/pers/jour
 - Nombre de bénéficiaires par point d'eau, latrines
<=20 personnes par latrines et par douche, <=500 personnes pour les points d'eau motorisés
- Normes SPHERES

4. Des calculs, des ratios

Au niveau budgétaire :

Montant investi par bénéficiaire

selon le contexte, le niveau de service et le type de projet, max 200€ par habitant pour l'eau potable

Comparer les coûts :

Coûts administratifs, investissement, études (techniques et de faisabilité), activités d'accompagnement, suivi et évaluation, part de valorisation (mise à disposition de biens ou bénévolat en France et à l'étranger) par rapport au coût total du projet

→ A relativiser selon le type de projet

4. Des calculs, des ratios

Au niveau durabilité :

Tarifs des services par rapport aux revenus

la part eau potable et assainissement doit représenter moins de 10% des revenus d'un ménage selon l'OMS

Les outils du pS-Eau

- La base de données www.pseau.org



QUI SOMMES-NOUS ?

NOS ACTIVITÉS

RESSOURCES

BASES DE DONNÉES



Documents de référence

Plus de 1400 références en ligne



Supports pédagogiques

Plus de 1050 outils en ligne



Annuaire des acteurs du secteur

Collectivités, ONG, bailleurs, entreprises...



Atlas des actions

Plus de 1000 partenariats répertoriés



Expertise Sud

Plus de 170 experts répertoriés



Les outils du pS-Eau

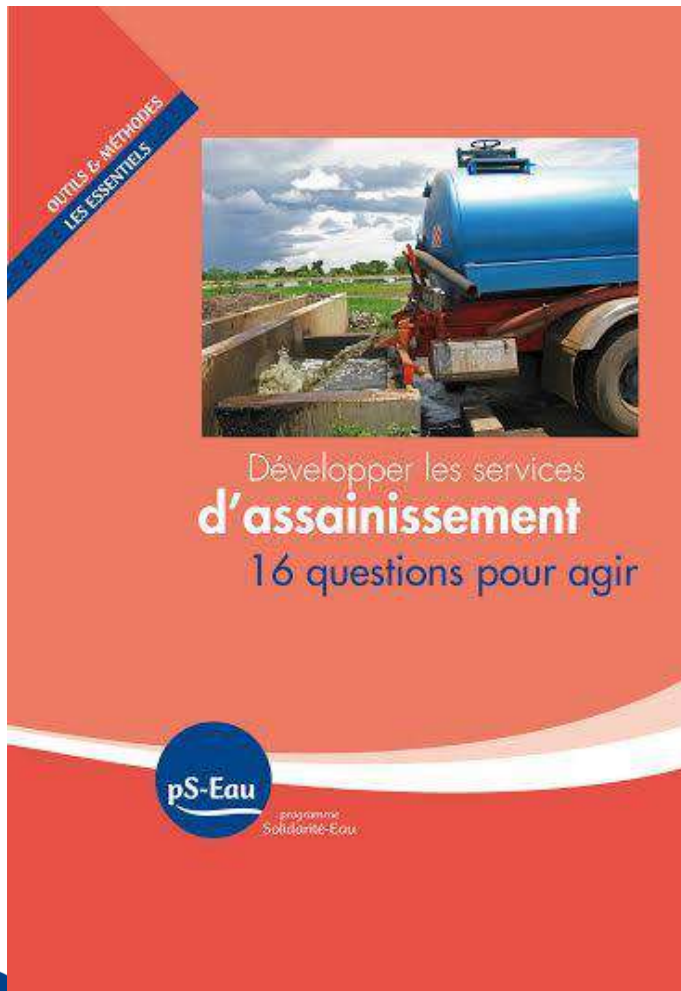
- Les guides et publications



Nos publications de référence

Guides, publications thématiques et pays

Les outils du pS-Eau



Les outils du pS-Eau

- Les fiches pays



Infos Pays
Contexte institutionnel,
acteurs clés, actions en
cours, documentation...

LES ÉTATS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	LES ÉTATS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
<p>LES ÉTATS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT</p> <p>LES ÉTATS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT</p>	<p>LES ÉTATS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT</p> <p>LES ÉTATS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT</p>

Merci de votre attention !

Nous contacter

www.pseau.org

À Paris

22, rue de rasselins
75 009 Paris
01 53 34 91 20
pseau@pseau.org

À Lyon

80, cours Charlemagne
69002 Lyon
04 26 28 91
lyon@pseau.org

À Toulouse

26-28 rue Marie Magné
31300 Toulouse
06 20 23 85 47
irvina.parrel@pseau.org



programme
Solidarité-Eau